



Accident voirie avec une monotone

Par Franck12345

Bonjour

J'ai eu un accident il y a quelques jours.

Je rentrais d'un rendez vous médical. Je me déplace en monoRoue depuis déjà plusieurs années, je suis donc bien rodé sur les déplacements avec cet appareil.

J'étais dans une rue et je roulais à vitesse normal, je n'ai pas vu la déformation de la chaussé présente devant moi. Je suis tombé de tout mon corps sur le trottoir. J'ai du me rendre au urgence la douleur étant tellement forte. J'ai, suite à mon accident, une fracture de l'épaule, une fissure aux côtes, divers hématomes.

J'ai donc une incapacité de travail pendant minimum deux mois avec un téléphone et un ordinateur très endommagés.

Je fais appel à votre aide aujourd'hui afin de savoir si je peux obtenir une indemnisation de la commune suite à cet accident ayant été causé par un mauvais entretien de la chaussé par la mairie ce jour.

Par Indigo

Bonjour Franck12345,

En ouvrant le lien suivant, vous devriez avoir réponse à votre interrogation :

<https://www.justifit.fr/b/guides/recours-contre-mairie-voirie/>

Cordialement.

Par chaber

bonjour

commencez par relire votre contrat d'assurances pour vérifier si vous avez une clause Défense-Recours/Protection juridique et vous faites une déclaration

Par isernon

bonjour,

il vous faudra prouver que la déformation de la rue était anormale, prenez des photos.

y-a-t-il des caméras de vidéo-surveillance ?.

qu'appellez-vous vitesse normale, beaucoup de rues en ville sont limitées à 30 km/h.

salutations

Par chaber

La vitesse maxi est normalement de 25 km/h pour ce genre de véhicule